

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Cinquantième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 15 – 19 mars 2004

Rapports

RAPPORT FINANCIER POUR 2003

1. Le présent document est soumis au Comité permanent pour information.
2. Le présent rapport a été préparé par le Secrétariat en attendant la clôture des comptes officiels du PNUÉ pour 2003. Il donne des indications sur les dépenses provisoires de 2003 (annexe 1) et les contributions payées et impayées (annexes 2, 3 et 4). Il présente également les comptes certifiés du fonds d'affectation spéciale CITES pour 2002 (annexe 5).

Dépenses provisoires de 2003

3. L'annexe 1 au présent rapport indique les dépenses provisoires de 2003. Le total des dépenses de 2003 s'est élevé à 4,32 millions USD, soit 98,5% du budget de 4,38 millions USD approuvé par la Conférence des Parties.
4. Les dépenses ont dépassé le budget approuvé pour 2003 au titre de certaines lignes budgétaires, tel que ventilé dans l'annexe 1. Les dépenses supérieures aux prévisions relatives aux salaires du personnel des cadres et des agents des services généraux sont imputables aux changements des coûts du personnel de l'ONU en fonction à Genève en 2003. Ces changements ont entraîné une augmentation par rapport aux chiffres des prévisions utilisés lors de l'établissement du budget du Secrétariat pour la période triennale en cours. Néanmoins, l'augmentation des dépenses a été compensée dans une certaine mesure par des économies réalisées par suite de la vacance temporaire de certains postes et par des économies résultant de l'annulation de certains engagements des années antérieures.

Contributions au fonds d'affectation spéciale CITES payées et impayées

5. L'état des contributions au fonds d'affectation spéciale CITES est indiqué à l'annexe 2. Au 31 décembre 2003, 85 Parties seulement avaient versé leurs contributions de 2003 et de toutes les années antérieures. Les 79 Parties restantes, soit 48% des Parties à la CITES, n'avaient pas réglé leurs arriérés de contributions pour 1992-2003.
6. Les contributions reçues en 2003 sont indiquées à l'annexe 3. Les chiffres correspondent au total cumulatif reçu à la fin de chaque mois. Les contributions reçues pour l'année en cours, les années antérieures et les années futures sont indiquées séparément.
7. L'annexe 4 donne des informations sur les contributions dues au fonds d'affectation spéciale CITES. Au 31 décembre 2003, le total des contributions impayées pour 2003 et les années antérieures s'élevait à 847.567 USD.

Comptes certifiés

8. Les comptes certifiés du fonds d'affectation spéciale CITES pour 2002 sont joints en tant qu'annexe 5. Les comptes ont été certifiés corrects et conformes aux pratiques comptables, règlement financier et règles de gestion financières de l'Organisation des Nations Unies. Les comptes certifiés du fonds d'affectation spéciale CITES sont inclus en tant que partie intégrante des comptes certifiés du PNUF pour 2002.